

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

17 JUIN 2021 - 10h00 à 17h00

Auberge de jeunesse Paris Yves Robert, Paris

Un tour de table est effectué en amont du début de l'Assemblée Générale.

Le pouvoir des associations qui ne pouvaient être disponibles est remis à l'une des associations présentes.

Seules 2 associations n'ont pas adressé leur pouvoir. La majorité des membres est présente ou représentée, soient 15 participants aux votes.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 18 JUIN 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Pour : Unanimité

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES RAPPORTS

2.1. RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'équipe a repris la trame habituelle des rapports d'activités qui couvre la période de la dernière AG en 2020 jusqu'à la présente Assemblée générale.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

Pour : Unanimité

2.2. FINANCES

Marco Paoli, trésorier, présente le rapport financier qui se structure selon les parties habituelles : les comptes de résultats, le bilan 2020 et le budget prévisionnel 2021.

Les comptes ont été vérifiés par l'expert-comptable début juin. Ils ont été certifiés « réguliers et sincères » le Commissaire aux Comptes (Compex Gestion).

L'exercice présente un résultat déficitaire de 9 233,20 €.

Le budget prévisionnel 2021 propose un résultat déficitaire de 5 432 €.

Le rapport financier 2020 est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée générale adopte également à l'unanimité l'affectation du résultat au report à nouveau et donne quitus au trésorier pour la gestion de l'année 2020.

Le budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité.

Pour : Unanimité

2.3. RAPPORT MORAL

La présidente, Matina Deligianni, présente son rapport moral.

« Quel mot choisiriez-vous pour définir l'année qui vient de s'écouler ?

Quel mot choisirons-nous pour déterminer cette année singulière qui est venue bouleverser nos normes au point de rendre les limites entre réalité et fiction complètement incertaines, voire troubles ?

Cette question occupe mes pensées depuis que j'ai commencé à réfléchir aux mots qui viendraient peupler ce rapport moral.

Je me suis attardée au terme de crise, à la perte qui a affecté notre conception du monde et nos valeurs, aux décisions qui nous avons été amené·es à prendre et aux devenirs que cela a engendré.

J'ai ensuite exploré le terme de résistance, non pas de la résistance au changement, mais au sens propre du terme, le fait de se tenir debout, de faire preuve de force et de stabilité, de chercher à restaurer et à retrouver ce qui a été perdu.

Je me suis longuement attachée au terme de résilience, notamment dans sa dimension sociale, qui fait référence aux capacités multiples que les acteurs individuels et collectifs mobilisent pour faire face au changement, qui permet de vivre une vie pleine grâce aux ressources collectives.

Mais finalement c'est le mot action qui a retenu mon esprit. L'action entant que réalisation et production, mais aussi l'action en tant que capacité d'agir, de transformer et d'influencer, l'action en tant que nécessité, et surtout l'action en tant que praxis plurielle et partagée, celle qui rassemble un collectif, qui permet de rompre le cours irrépensible des choses, de faire événement.

Hannah Arendt qualifie l'action de «seconde naissance», celle qui nous permet de devenir pleinement humains, c'est-à-dire des êtres politiques. Et comme Arendt ma préférence va à l'action collective : agir ensemble pour accomplir l'inattendu, continuer à mettre en place des actions collectives, faire ensemble et vivre ensemble pour prendre part à la transformation collective ; être affecté·es, accepter d'être bouleversé·es, mais continuer à agir.

Lors de l'AG 2019, je nous interrogeais sur la suite du projet de Cotravaux dans les deux ans à venir : Comment poursuivre ce projet essentiel dans un contexte d'incertitudes internes et externes ? Aujourd'hui, dans un contexte radicalement autre, la réponse demeure par l'action collective. »

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Pour : Unanimité

3. DIVERS

L'association Jeunesse et Reconstruction émet le souhait d'être cooptée au Conseil d'administration de Cotravaux.

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité la cooptation de Jeunesse et Reconstruction au Conseil d'administration de Cotravaux.

Pour : Unanimité

Fin de l'assemblée générale

LISTE DES PARTICIPANTS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 17 juin 2021

Associations présentes et représentées (15 votants) :

Alpes de Lumière
Compagnons Bâisseurs
Concordia
CORAC / Cotravaux Provence Alpes Côte d'Azur
Club du Vieux Manoir
Cotravaux Auvergne- Rhône-Alpes
Cotravaux Ile de France
Cotravaux Nouvelle-Aquitaine
Cotravaux Occitanie
Cotravaux Pays de la Loire
Études et Chantiers / ANEC
Jeunesse et Reconstruction
Service Civil International
Solidarités Jeunesses
Union REMPART

N'ont pas participé :

Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
Neige et Merveilles

Équipe de Cotravaux :

Véronique Busson
Jenna Martin
Philippe Pereira

Conseil d'administration (2020-2022) :

Concordia
CORAC / Cotravaux Provence Alpes Côte d'Azur
Club du Vieux Manoir
Cotravaux Ile de France
Cotravaux Nouvelle-Aquitaine
Études et Chantiers / ANEC
Jeunesse et Reconstruction
Solidarités Jeunesses
Union REMPART

Bureau (2021-2022) :

Présidente : Stamatia Deligianni, Solidarités Jeunesses
Trésorier : Marco Paoli, Concordia
Membre : Nils Guyot, Cotravaux Nouvelle-Aquitaine
Membre : Olivier Lenoir, Union REMPART